

FORMATION RGPD : ALIGNEMENT DES PRATIQUES RH

Satisfaction de nos apprenants en 2023 : 98%
Taux d'assiduité : 100%



Formez-vous selon vos disponibilités ! Vous proposez **3 dates au choix** et votre formateur vous confirme la date souhaitée.



En présentiel dans votre entreprise, dans l'un de nos **20 centres de formation** ou en **distanciel par visioconférence**.



Niveau : Initiation

Référence : CS-5217

Durée : 7 heures soit 1 jour

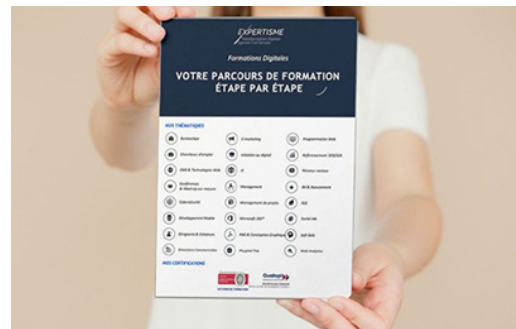
Tarif formation individuelle : 1820 € HT / Personne

Tarif Intra-Entreprise à partir de 4 Collaborateurs : [Demandez un devis](#)

Vous avez des questions sur cette formation ?

Contactez nos conseillers au : 01 42 66 36 42 du lundi au vendredi de 9h00 à 19h
ou par email formation@expertisme.com

Votre parcours de formation :
>> Découvrez-le étape par étape



Contexte de la formation RGPD : Alignement des pratiques RH

Vous voulez améliorer vos connaissances et pratiques en termes de RGPD ?

La protection des données personnelles est aujourd'hui au cœur des préoccupations des entreprises et des individus, à une époque où les informations et les données circulent de manière de plus en plus fluide.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), norme européenne mise en place il y a plus de 5 ans, est devenu un cadre essentiel et une référence pour le traitement des données à caractère personnel.

Toutes les entités morales, qu'elles soient des entreprises, des associations ou des collectivités, ont l'obligation de s'y conformer. Cette conformité n'est pas une simple formalité administrative. Elle a une importance cruciale car une non-conformité à ce règlement expose les organisations à des risques juridiques et financiers considérables, qui peuvent compromettre leur viabilité.

Dans ce contexte, les services des Ressources Humaines (RH) ont un rôle central à jouer. En effet, ils gèrent une grande quantité de données personnelles, des informations sensibles qui doivent être traitées avec le plus grand soin. Il est donc essentiel pour ces services d'aligner leurs pratiques avec les exigences du RGPD pour garantir la conformité de l'entreprise.

Vous souhaitez améliorer votre gestion de dossiers sensibles RH et répondre aux nouvelles exigences RGPD ?

Cette formation proposée par **Expertisme**, Organisme de formations digitales Certifié Qualiopi, a donc pour objectif de fournir les outils et les connaissances nécessaires pour permettre aux services RH d'atteindre cet objectif. Elle vise à sensibiliser les participants aux enjeux de la protection des données, à leur faire comprendre le fonctionnement du RGPD et à leur donner les moyens d'aligner leurs pratiques avec les

exigences de ce règlement.

A travers des études de cas, encadré par notre Formateur Expert Métier, vous réaliserez des exercices pratiques et des discussions en groupe. Les participants auront l'opportunité de développer leurs compétences et leur compréhension de la conformité au RGPD.

L'enjeu est d'autant plus important que la non-conformité au RGPD peut avoir des conséquences graves. Outre les sanctions financières qui peuvent être imposées par les autorités, les entreprises non conformes risquent de subir des dommages importants à leur réputation. En outre, la non-conformité peut également avoir des conséquences sur les relations de l'entreprise avec ses clients et ses partenaires.

En somme, cette formation offre une opportunité unique pour les professionnels des ressources humaines de se familiariser avec le RGPD et de développer les compétences nécessaires pour garantir la conformité de leur organisation. Elle offre une approche complète et pratique de la protection des données, centrée sur les besoins spécifiques des services RH.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux professionnels des ressources humaines, aux responsables RH, aux gestionnaires de paie et à toute personne impliquée dans la gestion des données personnelles au sein du département RH.

Objectifs

- Comprendre les principes du RGPD applicables aux RH
- Identifier les actions nécessaires pour se mettre en conformité avec le RGPD
- Implémenter les bonnes pratiques de gestion des données personnelles dans le service RH

Programme

1. INTRODUCTION AU RGPD ET AU DROIT DES DONNÉES PERSONNELLES

- Présentation du RGPD : origine, contexte, principes et obligations
- Compréhension des droits des individus :
 - consentement,
 - droit à l'oubli,
 - droit d'accès,
 - droit de rectification,
 - etc.
- Impact des non-conformités : sanctions et réputation

2. LES DONNÉES PERSONNELLES DANS LE SECTEUR RH

- Définition et types de données personnelles traitées par le service RH
- Responsabilités du service RH dans la gestion des données personnelles :
 - Recrutement,
 - Gestion de la paie,
 - Gestion des carrières,
 - etc.
- Risques liés à la gestion des données personnelles :
 - Cyberattaques,
 - Fuites de données,
 - Non-conformités,
 - etc.

3. PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN CONFORMITÉ

- Évaluation de la conformité des pratiques actuelles : audit des processus de traitement des données, identification des écarts
- Élaboration d'un plan d'action pour la mise en conformité :
 - Sécurisation des traitements de données,
 - Mise en place de processus de gestion des consentements,
 - Formation des collaborateurs,
 - etc.
- Mise en œuvre du plan d'action :
 - Prioritisation des actions,
 - Suivi et contrôle de la mise en œuvre

4. GESTION DES INCIDENTS DE SÉCURITÉ

- Préparation à la gestion des incidents de sécurité :
 - Mise en place de procédures,
 - Formation des équipes
- Réponse aux incidents de sécurité :
 - Notification à l'autorité de protection des données,
 - Communication aux personnes concernées

ATELIER PRATIQUE :

- Exercices de mise en situation : réalisation d'un audit de conformité, élaboration d'un plan d'action, gestion d'un incident de sécurité
- Études de cas réels : analyse et discussion de cas de non-conformité, identification des bonnes pratiques

Version 3. Mise à jour le 01/01/2023

© EXPERTISME - Groupe SELECT® 2023 Tous droits réservés. Les textes présents sur cette page sont soumis aux droits d'auteur.

Pré-requis

Pour suivre cette formation, il est nécessaire d'avoir une connaissance de base des fonctions RH et de comprendre l'importance des données dans le domaine des ressources humaines.

Il est également utile, mais pas obligatoire, d'avoir une connaissance de base du RGPD.

Être muni d'un ordinateur relié à Internet, possédant une caméra, un micro et un haut parleur.

Points forts de la formation

- Votre plan pédagogique de formation sur-mesure avec l'évaluation initiale de votre niveau de connaissance du sujet abordé
- Des cas pratiques inspirés de votre activité professionnelle, traités lors de la formation
- Un suivi individuel pendant la formation permettant de progresser plus rapidement
- Un support de formation de qualité créé sur-mesure en fonction de vos attentes et des objectifs fixés, permettant un transfert de compétences qui vous rende très rapidement opérationnel
- Les dates et lieux de cette formation sont à définir selon vos disponibilités
- Animation de la formation par un Formateur Expert Métier
- La possibilité, pendant 12 mois, de solliciter votre Formateur Expert sur des problématiques professionnelles liées au thème de votre formation
- Un suivi de 12 mois de la consolidation et de l'évolution de vos acquis.

Approche Pédagogique

L'approche pédagogique a été construite sur l'interactivité et la personnalisation : Présentation illustrée et animée par le Formateur Expert, partage d'expériences, études de cas, mise en situation réelle.

Tous les supports sont fournis par support papier, mail ou clé USB à chaque stagiaire.

Méthodologie pédagogique employée :

Chaque formation en présentiel ou en distanciel est animée par un Formateur Expert Métier sélectionné selon ses compétences et expériences professionnelles. Apport d'expertise du Formateur, quiz en début et fin de formation, cas pratiques, échanges d'expérience. Accès en ligne au support de formation.

Modalités employées et évaluation :

Évaluation et positionnement lors de la définition du plan pédagogique avec le ou les stagiaires. Un QCM est soumis aux stagiaires le dernier jour de la formation pour valider les acquis. Une correction collective est effectuée par le Formateur. Un bilan de fin de stage à chaud est organisé entre le Formateur et le ou les stagiaires pour le recueil et la prise en compte de leurs appréciations. Une attestation de fin de stage est remise aux stagiaires.

Accessibilité

Toute demande spécifique à l'accessibilité de la formation par des personnes handicapées donnera lieu à une attention particulière et le cas échéant une adaptation des moyens de la formation.

Public en situation de handicap, contactez notre référent handicap au 01 42 66 36 42.

Formateur

Nos Formateurs sont des Experts Métiers intervenants sur les prestations inhérentes sur la thématique de la formation. Ils réalisent les audits et co-construisent l'offre et le déroulé de la formation avec l'Ingénieur Pédagogique avant validation par le Responsable Pédagogique. Ils sont sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques et leurs expériences dans la formation pour adultes.